



A Rennes, le 30/10/2024

Le harcèlement de rue intra-muros !

Au centre pénitentiaire de Rennes Vezin, le 29/10/2024, un personnel du SPIP a été victime de propos injurieux et homophobes en détention de la part de plusieurs personnes détenues qui utilisent l'anonymat de leurs caillebotis pour se montrer irrespectueux et s'exprimer de manière discriminante.

Ces actes font écho à des situations déjà vécues par d'autres professionnels ou intervenants régulièrement victimes d'injures, de propos sexistes ou à caractère sexuel, derrière les murs, subis parfois quotidiennement.

Malgré la dénonciation de ces comportements violents, il ne peut qu'être constaté que l'administration ne se saisit pas de cette problématique qui constitue pourtant un enjeu sociétal majeur, dénoncé depuis plusieurs années dans les médias.

Dans un lieu où notre cadre d'intervention découle de l'application de la loi, il est questionnant que de tels comportements puissent être banalisés et rester impunis.

Comment parler d'une réinsertion réussie extra-muros, si ce type de comportement perdure intra-muros sans que le problème ne soit réellement pris au sérieux.

Peut-on parler de réinsertion sans aborder la question de l'éducation et de la lutte contre les discriminations de tout ordre et le respect de la personne humaine.

Et a fortiori comment peut-on encore exercer nos missions de manière sécurisée ?

La CGT IP appelle les syndiqués et non syndiqués à une assemblée générale le lundi 04/11/2024 de 09h00 à 09h30 en salle HAPE au SPIP MF afin de décider des modalités d'action qui pourront être mise en œuvre pour dénoncer cette situation.

La CGT IP 35